

En solo. Bien des clients de banques préfèrent se passer des services d'un conseiller et investissent eux-mêmes leur argent via des plateformes de gestion en ligne.



Investir en ligne sans son banquier? Nos conseils

Les sites de trading en ligne se multiplient en Suisse et les tentations sont grandes d'investir sur les marchés en solitaire. Les avantages sont aussi nombreux que les dangers. L'avis de professionnels. **Par Edouard Bolleter**

La relation traditionnelle entre gestionnaire de fortune et client va-t-elle bientôt faire partie d'une autre époque? Aujourd'hui, un constat: les investisseurs privés recherchent de l'indépendance et de la rapidité d'exécution. Les établissements bancaires suisses ont

bien compris ces nouveaux besoins de la part de leur clientèle et les outils de gestion en ligne sont devenus un passage obligatoire pour toutes les banques modernes. Depuis quelques années, celles-ci rivalisent d'ailleurs de technologie et d'efforts marketing pour mettre en avant leur plateforme de gestion en ligne.

Il en résulte en Suisse romande une offre pléthorique et de très grande qualité. Même la sécurité des transactions est considérée par les experts comme de très haute tenue. Il n'en fallait pas moins pour qu'une grande partie des clients bien informés investissent leur argent «en solo», sans passer par la case conseiller

ou trader. Le phénomène est constaté par tous les professionnels de la branche. Nous avons questionné quelques experts afin qu'ils nous donnent leurs conseils face à une offre toujours plus étoffée.

Quelle plateforme choisir?

Face à une offre pléthorique, il est recommandé en règle générale d'utiliser la plateforme de sa banque habituelle afin de bénéficier de tous les conseils de son partenaire bancaire «historique». Mais le choix de l'outil de trading va aussi dépendre d'autres facteurs, comme les frais de transaction, les coûts d'entrée, le profil de l'investisseur, mais aussi les places boursières souhaitées, les produits de négoce et les prestations de services supplémentaires. En Suisse romande, les clients «classiques» semblent avoir privilégié, ces dernières années, les sites de la Raiffeisen, PostFinance, Migros ou ceux des banques cantonales BCGE et BCV.

Des établissements très spécialisés, comme Saxo Bank, Swissquote ou Dukascopy (plateformes très pointues avec investissements minimums exigés, spécialisées aussi dans le forex), sont autant utilisés par des professionnels que des institutionnels ou des clients privés. Credit Suisse et UBS ne sont d'ailleurs pas en reste dans leur offre pour le grand public, mais ils semblent vouloir privilégier les portefeuilles importants. Des opérateurs comme IG Bank et Strateo sont devenus aussi très présents ces derniers mois sur le marché suisse, ils sont également à suivre.

Les profils de gestion

Nous avons visité quelques sites pour comprendre à qui ils s'adressent, en prenant trois exemples bien distincts. Un des géants en Suisse romande est évidemment le précurseur Swissquote. Il vise des clients «autodidactes» avec un modèle low cost. Credit Suisse, pour sa part, se distancie un peu des formules low cost, car les clients ont accès «à tous les services de conseil et à tous les produits disponibles à travers l'établissement», est-il indiqué.

Credit Suisse recommande en outre à sa clientèle une fortune d'au moins 50 000 francs pour investir en Bourse. Quant à la BCGE, elle mise sur la prudence. Le site de la banque cantonale

genevoise s'adresse essentiellement à un public averti des risques inhérents au marché des actions et des obligations. C'est-à-dire des investisseurs travaillant de manière autonome pour leur compte ou celui de leur entreprise.

Les tarifs, du simple au quadruple

Les investisseurs suisses sous-estiment massivement les coûts de trading. L'action n'est pas la seule à avoir un prix, mais également l'achat et la vente de celle-ci. Les courtages, c'est-à-dire les coûts de transaction lors de l'achat et de la vente



«Un des dangers d'investir seul est d'avoir trop confiance en soi»

Fabien Vrignon, responsable TradeDirect.ch, service de négoce en ligne de la BCV

d'actions et d'autres titres, varient significativement selon le courtier ou la banque. Selon le volume de négoce, les banques suisses peuvent facturer des coûts d'un montant de centaines, voire de plusieurs milliers de francs suisses, et cela pour une seule transaction. A cela s'ajoutent des coûts supplémentaires, telles les taxes de dépôt, occasionnés en plus, indépendamment de l'activité de négoce.

Un des critères importants de sélection devient donc le prix à payer par transaction ou par dossier. Un test effectué par le site de comparaison moneyland.ch a comparé 18 plateformes en Suisse. Le résultat du sondage est parlant. Les tarifs des sites

de courtage en ligne varient du simple au quadruple. «Nous avons en effet constaté des variations énormes entre les offres. Le prix peut fluctuer du simple au quadruple, qu'on soit un trader occasionnel ou fréquent», précise son directeur Benjamin Manz.

Le trading bientôt gratuit?

Reste que depuis quelque temps, le négoce gratuit avec des titres est en discussion partout. Qu'y a-t-il à retenir de cette tendance? Le trading gratuit sera-t-il bientôt possible en Suisse? Selon moneyland, dans le négoce international des titres, les prix étant soumis à de plus en plus de pression, le mouvement vers le gratuit serait donc une option pour certains sites précurseurs, qui s'appuieraient dès lors sur d'autres vecteurs de rémunération.

Mais en comparaison internationale, les plateformes de trading suisses apparaissent plutôt aux offres les plus chères. Les coûts de régulation et d'exploitation plus élevés en Suisse en sont la cause. Ainsi, même si le niveau de prix élevé dans le négoce d'actions et de titres a baissé dans notre pays ces dernières années, les échanges en ligne gratuits ne sont guère attendus en Suisse au cours de ces prochaines années.

Les produits à disposition

Les marchés sont très variés et les produits d'investissement sont toujours plus nombreux et complexes. Que ce soit des actions en Suisse, en Europe ou aux Etats-Unis, des ETF, des emprunts, des obligations ou des produits structurés, il faut consacrer des heures et des heures à se renseigner sur les marchés tant les offres sont devenues techniques.

Quel outil informatique?

Le bon choix de gestion commence par les instruments que l'investisseur souhaite utiliser. «Les instruments d'investissement usuels (actions, obligations, fonds, produits structurés etc.) sont disponibles sur la plupart des plateformes. Il est donc préférable de choisir la plateforme la plus simple d'utilisation», indique Fabien Vrignon, responsable TradeDirect.ch, le service de négoce en ligne de la BCV.

«Ensuite, pour le travail d'analyse des ►

► marchés et du portefeuille, il faut privilégier les accès web via un ordinateur personnel, qui sont plus complets pour trouver des informations et faire des simulations d'investissement. Quant au mobile, il est surtout utilisé pour suivre les cours durant la journée, l'évolution de ses titres et passer des ordres», ajoute encore l'expert.

Les conseils d'achat

Les achats d'actions se font grâce à diverses options d'ordres. Les deux plus connus sont les ordres de marché (ordres «au mieux») ainsi que les ordres à cours limité. Les ordres de marché sont effectués «au mieux» et aussi vite que possible par le négociant, alors que l'on peut fixer soi-même une limite de prix supérieure ou inférieure pour l'achat ou la vente dans le cas d'ordres à cours limité.

En outre, il est possible de déterminer jusqu'à quand l'ordre doit être exécuté au plus tard. Dans le cas d'ordres à cours limité, l'exécution peut certes demander

plus de temps selon la limite de prix fixée et selon l'évolution du cours, ou ne jamais être réalisée. Si l'on n'est cependant pas pressé, l'approche limite est généralement recommandée. De mauvaises surprises

«Au vu des différences de tarifs des sites de courtage, mieux vaut comparer!»

sont ainsi évitées, comme par exemple des fluctuations soudaines du cours.

Limiter les transactions

Acheter et vendre continuellement des actions n'est que rarement une bonne stratégie. D'une part, le risque de vendre à des cours trop bas et d'acheter à des

cours trop élevés est régulièrement présent. D'autre part, plus on négocie, plus les coûts pèsent lourd dans la balance.

Une stratégie à long terme représente ainsi généralement le bon choix. D'autant plus que l'histoire le démontre: les cours des actions augmentent constamment en moyenne au fil des décennies.

Définir une stratégie

Il est naturellement permis de négocier des actions par pur plaisir du jeu et du risque. «Mais si votre instinct spéculatif est cependant moins développé, il vaut alors la peine d'établir une stratégie à long terme et de négocier par rapport à celle-ci. Etablissez à l'avance le pourcentage de l'avoir que vous désirez investir en Bourse.

Si vous voulez dormir sur vos deux oreilles, amortissez votre capital-actions à l'avance: la joie est alors d'autant plus grande lorsque vous avez atteint un beau rendement le cas échéant, lors d'une vente», conseille Benjamin Manz.

Les dangers d'investir seul

Un des dangers d'investir seul est d'avoir trop confiance en soi, constate Fabien Vrignon: «Lorsque l'on a fait ses propres analyses, il est toujours difficile de se remettre en question. Or, en Bourse, savoir se remettre en question est capital pour être performant. En outre, il ne faut pas laisser ses émotions prendre le dessus. Il faut de la méthode et être prêt à réagir, par exemple à vendre si l'on pense qu'une valeur devient moins attractive.

Quand on achète une valeur, il est judicieux de se donner une limite à la hausse, mais également à la baisse. Enfin, il est recommandé d'éviter de trop miser sur une même valeur.

Pour limiter le risque, il est nécessaire de diversifier son portefeuille.» Autre indication de la BCGE: «L'investisseur court le risque de ne pas disposer des informations adéquates, de ne pas diversifier suffisamment son portefeuille, de ne pas être totalement investi et donc de manquer des

opportunités, et ainsi d'effectuer des transactions peu fructueuses.»

S'abonner aux alertes automatiques

Plus vous désirez négocier de manière active, plus la mise en place de réglages

«L'histoire le démontre: une stratégie à long terme est souvent le bon choix.»

d'alarmes adaptés (alertes) s'impose, afin de ne pas devoir rester les yeux figés sur l'écran durant toute la journée.

A noter que diverses fonctions d'alertes sont intégrées aux plateformes de négoce avancées, notifiant par SMS ou par e-mail, selon l'événement défini. Quant aux

achats et aux ventes de titres, ils se laissent tout aussi bien automatiser.

La périodicité

L'investisseur doit contrôler ses placements régulièrement, mais avec quelle périodicité? «Cela dépend de l'horizon de temps d'investissement choisi et du contexte boursier, monétaire et économique du moment. Celui qui agit à très court terme pourra les contrôler très régulièrement alors qu'un investisseur à plus long terme pourra le faire moins souvent», nous répondons à la BCGE.

Attention aux fausses offres

Selon l'expert de moneyland.ch, «il faut prendre garde aux offres peu sérieuses, comme «seulement 5 francs par trade». De telles offres se rapportent à la variante de courtage la plus avantageuse, d'autres taxes pouvant cependant s'y ajouter. Un comparatif individuel doit donc toujours prendre en compte toutes les taxes. ■

Publicité

Publicité

Nouveau
en Suisse

Membre d'un exécutif communal?
Faites reconnaître votre savoir-faire au profit de votre carrière!

Comptant plus de 12'000 membres actifs issus de toutes les branches, l'ASC établit des liens entre employeurs et employés et participe ainsi activement au marché de l'emploi en Suisse.

Votre savoir-faire

Pour mener à bien les importantes responsabilités qu'impliquent les mandats politiques en tant qu'exécutifs communaux de nos villes et villages, de nombreuses compétences-clés, très recherchées également dans les milieux professionnels privés, sont indispensables.

Le certificat ASC en gestion communale

En tant que centre de compétence pour les cadres, l'ASC vous aide à faire reconnaître votre savoir-faire au profit de votre carrière. Le certificat ASC en gestion communale représente la reconnaissance, par une organisation professionnelle, des compétences clés acquises et démontrées pour mener à bien les responsabilités inhérentes à ces fonctions politiques.

Qui peut en bénéficier?

Tout membre ou ex-membre d'un exécutif communal, ayant un minimum de 2 années d'expérience dans une telle fonction.

Renseignements et inscriptions:
www.cadres.ch/
validation-conseiller-communal
ou par mail info@cadres.ch



www.cadres.ch



EXCEPTIONNEL

Surface totale de 1'100 m² à louer à Renens

Magnifique surface commerciale et/ou administrative récemment rénovée et répartie en 14 bureaux, une cafétéria et un atrium central de 200 m².

Distribués sur 2 étages, les locaux sont divisibles et disposent de 14 places de parc intérieures.

Pour tous renseignements : locaux@athenaem.ch

SKO
ASC
ASQAssociation
suisse
des cadres

Le centre de compétences pour les cadres